

Berne, 8 mars 2018 / Communiqué

**Journée du 8 mars – Remplaçons les sénateurs opposés à l’égalité salariale !**

**Les femmes politiques sont à l’honneur en cette Journée internationale des femmes. Grâce à un spot tourné pour l’occasion, la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF veut encourager la moitié de la population suisse à se faire représenter dignement sous la Coupole fédérale. Si les femmes sont suffisamment présentes sur les listes électorales, alors la population pourra facilement renouveler le Conseil des Etats, dont une vingtaine d’élus hommes s’est honteusement illustrée contre l’égalité salariale il y a peu.**

En cette journée du 8 mars, Journée internationale des femmes, la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF diffuse une vidéo intitulée « moitié-moité » pour motiver les femmes à s’engager en politique. *« Engagez-vous ! Maintenant ! Avec nous ! »,* voilà l’appel de la Conseillère fédérale Doris Leuthard aux femmes de notre pays. A ses côtés, plusieurs femmes politiques exerçant à des niveaux politiques différents expliquent leur engagement.

Les prochaines élections fédérales sont programmées à l’automne 2019. C’est demain. Mais c’est aujourd’hui que les femmes doivent s’engager, que les partis doivent leur faire de la place, afin qu’elles puissent représenter dignement la moitié de la population. Pour Valérie Borioli Sandoz, responsable de la politique de l’égalité chez Travail.Suisse : *« En 2019, le peuple suisse doit pouvoir avoir le choix et remplacer ces vieux messieurs au Conseil des Etats qui ont eu l’outrecuidance – avec beaucoup de mauvaise foi - de renvoyer en commission le projet de révision de la Loi sur l’égalité. ».*

La semaine passée, il a suffi d’une vingtaine d’hommes des partis bourgeois élus au Conseil des Etats pour retarder un projet de révision de la Loi sur l’égalité, un projet tiède déjà dilué à l’eau froide par sa commission. Ce projet revu à la baisse imposait à seulement 0,85% des entreprises – celles de plus de 100 employés – de contrôler les salaires versés à leurs employés et à leurs employées. Très peu d’entreprises sont concernées, mais elles emploient un peu moins de la moitié de toutes les personnes qui travaillent en Suisse.

Depuis 1977, l’Organisation des Nations unies invite les pays membres à célébrer les droits des femmes. Le 8 mars sert à faire un bilan sur la situation des femmes dans la société et de revendiquer plus d'égalité. Force est de constater qu’en Suisse, le tableau n’est pas réjouissant. Les femmes doivent sans tarder à s’engager en politique, pour mettre un terme elles-mêmes à ce scandale qu’est la discrimination salariale qui les prétérite dès leur entrée dans la vie professionnelle.

Pour plus d’informations

Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l‘égalité, 079 598 06 37